



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 Avril 2023

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Laure PALLAUD, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michael LAMBLA, Serge SEGUIN

Absentes excusées : Michèle FICHET et Audeline MOMY donnent respectivement procuration à Nadia NICOLAS et à Laure PALLAUD

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

Approbation du dernier conseil municipal : à l'unanimité

CHOIX DES ENTREPRISES POUR REHABILITATION ENERGETIQUE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le marché pour la réhabilitation énergétique a fait l'objet d'une publicité et mise en concurrence des marchés de travaux. Etudié en commission d'appels d'offre, le Conseil Municipal se prononce et approuve à l'unanimité le choix des entreprises retenues dont les offres ont été considérées comme les mieux disantes selon les critères économiques et techniques. A ce montant total des travaux de 393 311.85 € HT, s'ajoute un coût d'études et d'ingénierie de 43 136.33 € HT. Le projet de réhabilitation énergétique globale s'élève à 436 448,18 €HT. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à réajuster les demandes de subventions auprès des différents organismes en conséquence.

	Entreprises proposées.	€ HT avec avenant
LOT 1 - ISOLATION EXTERIEUR, COMBLE ET PLAFOND SOUS SOL	JLG	132 680.59 €
LOT 02 - CHAUFFAGE GEOTHERMIQUE - FORAGE	LOON	87 825.00 €
LOT 03 - ETANCHEITE	BBS	9 823.73 €
LOT 04 - MENUISERIES	COINCENOT	64 356.83 €
LOT 05 - COURANT FORT ET FAIBLE - VENTILATION	DEMOUGE	49 918.30 €
LOT 6 - CHARPENTE	CHARDEYRONS	13 182.40 €
LOT 7 - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	KH ENERGY	35 525.00 €
TOTAL TRAVAUX		393 311.85 €

Le marché pour la réhabilitation énergétique a fait l'objet d'une publicité et mise en concurrence, réalisées de la façon suivante :

- **Presse écrite** : avis d'appel public à la concurrence publié dans l'Est Républicain du 3 Mars 2023
- **Internet** : diffusion de l'avis et dématérialisation sur le site <https://www.e-marchespublics.com>

Nombre d'offres dématérialisées reçues : 12 (du lot 1 à 6)

Mairie de MERCEY-LE-GRAND

Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 28 Avril 2023

Le marché pour l'installation de panneaux photovoltaïques a fait l'objet d'une publicité et mise en concurrence, réalisées de la façon suivante :

- Presse écrite : avis d'appel public à la concurrence publié dans La Terre de Chez Nous du 24 Mars 2023
- Internet : diffusion de l'avis et dématérialisation sur le site <https://www.e-marchespublics.com>

Nombre d'offres dématérialisées reçues : 2 (lot 7)

DEVIS POUR VOIRIE ET BORDURES RUE DE ROMAIN

La procuration établie par Audeline MOMY pour Laure PALLAUD ne sera pas utilisée lors de ce vote.

Florian BONNET, responsable voirie, propose de réaliser un aménagement de voirie au niveau du 3 rue de Romain avec la mise en enrobé et la pose de bordures. Il présente un devis de l'entreprise MOMY Paysage pour la pose des bordures d'un montant de 2 624 € HT (soit 3 148.80 € TTC) ainsi que le devis de l'entreprise COLAS pour l'enrobé d'un montant de 1 843 € HT (soit 2 211.60 € TTC).

Le total de ces deux devis est donc de 4 467 € HT et 5 360,40 € TTC.

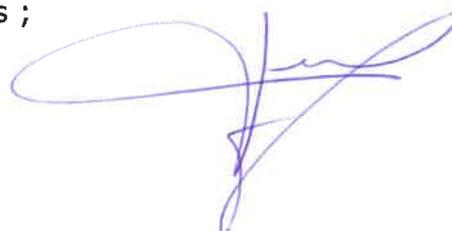
Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité valide les offres présentées, et autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

REFERENT DEONTOLOGIE

- Considérant que la loi 3DS du 21 février 2022 a complété l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales, qui consacre les principes déontologiques applicables aux élus au sein d'une charte de l'élu local, afin de prévoir que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect » de ces principes ;
- Considérant que ce référent doit être désigné par l'organe délibérant de chaque collectivité et établissement public local ;
- Considérant que le centre de gestion propose aux collectivités et établissements publics locaux de son ressort géographique une liste de référents déontologues reconnus pour leur expérience et leurs compétences ;
- Considérant que le centre de gestion propose une mission d'assistance et de conseil permettant de prendre en charge l'ensemble des démarches afin de faciliter la mise en œuvre des obligations réglementaires ;

Après en avoir délibéré, et à la majorité :

- **DECIDE** de désigner en qualité de référents déontologues des élus, les personnes suivantes :
 - Monsieur Stéphane BARTEAUX, magistrat administratif ;
 - Monsieur Christian BAUZERAND ; magistrat administratif ;
 - Madame Pascaline BOULAY, magistrat administratif ;
 - Madame Aurore GRANERO, maître de conférences en droit public ;
 - Monsieur Xavier MONLAÛ, magistrat administratif ;
- **PRÉCISE** que cette liste pourra évoluer, pendant toute la durée fixée pour l'exercice de leurs fonctions, conformément à celle retenue par le centre de gestion ;
- **FIXE** à six ans la durée d'exercice de leurs fonctions ;



Mairie de MERCEY-LE-GRAND

Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 28 Avril 2023

- **FIXE** les modalités de leur saisine et de l'examen de celle-ci, les conditions dans lesquelles les avis sont rendus, les moyens matériels mis à leur disposition et les modalités de rémunération conformément à la convention jointe ;
- **ADOpte** la charte de l'élu local telle que définie en annexe
- **AUTORISE** Madame/Monsieur le/la Maire (Président(e)) à signer la convention correspondante et à inscrire les dépenses afférentes au budget.

Questions diverses :

- Point sur les travaux
- Compte rendus des réunions communales, intercommunales et avec Syndicats
- Demande de conseils auprès du CAUE du conseil Départemental : aménagement extérieur parking 6 rue de l'Eglise
- Changement de correspondant local de l'Est Républicain : Mr DARROY Christian
- Installation de nichoirs pour Chouette Chevêche d'Athéna avec la LPO et le collège de Saint Vit

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le 9 Mai 2023

Le Maire, Didier AUBRY

